

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 20

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vue de la frégate à hélice *le Charles-Albert*, venant prendre sa place sur la ligne d'embossage des flottes alliées, le 8 septembre 1857 (dessin de M. le lieutenant de vaisseau Victor de La Marmora).

IV. OPÉRATIONS MILITAIRES.

Carte pour l'intelligence des opérations militaires pendant l'investissement de Sébastopol. Echelle au $\frac{1}{100000}$ avec représentation du terrain au moyen de courbes horizontales assez rapprochées pour permettre de juger la configuration générale, et assez espacées pour éviter la confusion ou cacher les détails.

Itinéraires de la marche offensive exécutée sur la Tchernaiïa, le 25 mai 1855, par les quatre armées alliées, avec indication des divers corps, et des positions successivement occupées dans la matinée du 25 et pendant et après le mouvement. Echelle au $\frac{1}{40000}$. — Première reconnaissance exécutée dans la vallée de Baïdar le 5 juin 1855, avec indication de l'emplacement occupé par les troupes françaises et sardes pendant l'opération. Echelle au $\frac{1}{40000}$.

Mouvement offensif dirigé sur Chouliou du 17 au 22 juin 1855, avec indication des positions successivement occupées par les différents corps des armées alliées. Echelle au $\frac{1}{40000}$. — Manœuvres de l'armée sarde sur Chouliou pour appuyer la reconnaissance exécutée sur le Belbek par les Français, du 10 au 15 octobre 1855. Echelle au $\frac{1}{40000}$.

Plan de la bataille de la Tchernaiïa ou de Tracktir, livrée le 16 août 1855, avec indications très détaillées des positions occupées par l'armée russe et les armées alliées pendant les différentes périodes de la bataille. Echelle au $\frac{1}{20000}$.

Plan général des travaux d'attaque et de défense du siège de Sébastopol, à l'échelle du $\frac{1}{20000}$, accompagné de légendes très détaillées, indiquant avec une clarté et une précision extrêmes la position de toutes les divisions et brigades des différentes armées, ainsi que les édifices et monuments principaux de la ville assiégée.

Ce magnifique travail, dédié essentiellement à l'armée, fait le plus grand honneur aux talents des officiers d'état-major sarde.

Il a été fait récemment à Genève, devant quelques officiers, l'essai d'un canon-mécanique, imaginé par un fabricant de pièces à musique, M. Ravel fils. L'avantage de cette arme est de se charger rapidement et de manière à pouvoir tirer une trentaine de coups par minute. Les balles ont traversé le Rhône, sans que le canon, monté sur un plateau, souffrit du recul. Un ancien général français, présent à l'opération, se propose d'en faire un rapport au comité d'artillerie à Paris. — Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cet essai, que nous rapportons dans l'espérance que nos camarades de Genève voudront bien nous tenir au courant des progrès de cette invention, si elle repose sur des données sérieuses.

Vaud. — Le 19 septembre 1857, le Conseil d'Etat a nommé M. *Bourgeois*, Frédéric, à Lucens, commandant du bataillon de réserve du 8^e arrond., et M. *Jouvenat*, Jean-David, à Panex, lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 2^e arrond. — Le 23, M. *Cottier*, Auguste, à Orbe, capitaine de mousq. n° 1 d'élite du 5^e arrond. — Le 29, M. *Chausson*, Paul-Frédéric, à Aigle, lieutenant de mousq. n° 1 d'élite du 2^e arrond. — Le 2 octobre, M. *Reymond*, Auguste-David, à l'Abbaye, major du bataillon de réserve du 5^e arrond. — Le 3, M. *Doleyres*, Jules, à Avenches, major du bataillon d'élite du 8^e arrond. — Le même jour, M. *Goumaz*, Isidore, à Sedeilles, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve du 8^e arrondissement.

— Le Conseil d'Etat a composé comme suit la commission militaire chargée de l'examen des points renfermés dans la motion Bontems :

MM. *Blanchenay*, conseiller d'Etat, président du Département militaire ; *Veillon*, F., inspecteur-général des milices ; *Bontems*, colonel fédéral ; *Dégion*, commandant de bataillon ; *Fonjallaz*, id. ; *Roguin*, id. ; *Ruffy*, V., major.